



LUTTE ANTI-TERMITES

TRAITEMENT CURATIF

Lutte ciblée contre :

- **Les Termites souterrains**
- **Les termites de bois secs**
- **Les ILX (Insectes à larves xylophages)**

Ces traitements nécessitent de réelles connaissances techniques en matière de lutte contre les termites, mais également de l'insecte lui-même, notamment les différentes espèces, leurs caractéristiques intrinsèque, leurs biologies, leurs biotopes et leurs dégâts spécifiques.

Ces insectes sociaux de l'ordre des isoptères organisés en castes hiérarchisées, sont la cause de dégradation s'élevant chaque année à de sommes colossales.

A la Réunion 12 espèces sont recensées pour environ 2600 dans le monde, nous devons donc lutter contre les termites souterrains et arboricoles (3 espèces), les termites de bois humides (3 espèces), les termites de bois secs (6 espèces) Ainsi que des ILX (Insectes à larves xylophages : vrillettes, capricornes, lyctus).

■ **La lutte contre les termites souterrains :**

Nos traitements permettent une protection immédiate d'un bâtiment en éliminant les termites présents, créant de surcroît, une barrière contre de nouvelles infestations.

Ces barrières chimiques sont réalisées par l'injection d'un Termicide homologué, indétectable par les termites, dans les sols, les vides sanitaires, les murs, les cloisons, les menuiseries.





■ **Le Traitement des bois contre les Termites de bois secs et ILX (insectes à larves xylophages) :**

Le traitement des bois de structure, des charpentes, requiert un savoir faire et des compétences techniques pointues.

Ce type de chantier nécessite la préparation du bois par le sondage qui révélera si la résistance structurelle de l'ossature est suffisante mais aussi par de nombreuses phases préparatoires (dépoussiérage, brossage, bûchage).

Suite à ses opérations interviennent les opérations de perçage des divers éléments suivi de la mise en place d'injecteurs spécifique destinés à recevoir nos formulations jusqu'au cœur du bois.

Le traitement est finalisé par une application double couches en surface.

L'imprégnation des bois dans la lutte contre les termites de bois secs et ILX (lorsque la capillarité du bois le permet) est primordiale

Par capillarité, l'ensemble des matériaux seront imprégnés de manière durable par des formulations de dernières générations, et ce dans le but de protéger les bois des essaimages régulier qui caractérisent l'infestation par les termites de bois secs.

■ **Inspection & devis détaillé :**

Il n'est pas rare de constater des infestations cumulées de termites souterrains et de termites de bois secs en un même lieu.

Notre service technique saura préconiser le traitement adapté notamment par une inspection professionnelle.





LUTTE ANTI-TERMITES

TRAITEMENT CURATIF

Suite à cette inspection , notre diagnostic nous conduira à l'établissement d'une cotation technique et tarifaire détaillée par poste, précisant la nature du/des traitement(s), les zones d'interventions, le métré, les garanties, le délais de réalisation, les garanties et les conditions de règlement.

Nos nombreuses références ainsi que le respect des normes en vigueur, notamment du code de la construction et de l'habitation ainsi que des Normes NF X40-501 et FDX 40-501, nous permettrons de répondre aux cas d'infestations les plus sévères, alliant sécurité, technicité et efficacité.

Ces traitements couverts par notre Assurance Décennale sont garantis :

- 5 ans pour les sols et les murs
- 10 ans pour le bois.

